

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO

DOSSIERS ET PROJETS

LOI SUR LES ASBL - Les réponses du Ministre de la Justice Koen Geens aux inquiétudes du secteur.....	2
ACCORDS DU NON-MARCHAND EN RÉGION WALLONNE - Retour sur la réunion tripartite du 7 février 2018.....	2
ELECTIONS 2018 - Les communes et les provinces, partenaires des associations.....	2
INNOVATION SOCIALE - Cluster Innovation Sociale : une cartographie et des fiches en test.....	3
WISDOM - De la sagesse pour des fiches pratiques sur l'innovation sociale.....	3
FORMATION - Un nouveau programme de formation pour les cadres de santé.....	3
ENERGIE - L'accompagnement à l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie), c'est reparti !..	4

AGENDA

Instances	5
Groupes de travail	5
Evénements	5
23/02 - RAPPEL : BRUNCHSTORMING - <i>La réduction collective du temps de travail</i>	5

VIE À L'UNIPSO

EQUIPE - De l'énergie pour l'UNIPSO.....	5
---	---

2018

ans



DOSSIERS ET PROJETS

LOI SUR LES ASBL - Les réponses du Ministre de la Justice Koen Geens aux inquiétudes du secteur

Faisant suite à la conférence conjointe de l'UNIPSO et du MIASLLN|Namur sur la réforme du droit des sociétés et des associations du 24 janvier dernier, l'UNIPSO a rassemblé les

supports utiles sur une page dédiée sur son [site internet](#)¹, avec notamment le texte de l'intervention du Ministre Koen Geens.

| Elise Lay, Conseillère juridique, 081/24.90.24

ACCORDS DU NON-MARCHAND EN RÉGION WALLONNE - Retour sur la réunion tripartite du 7 février 2018

Une réunion entre les partenaires sociaux et le représentant de la Ministre Greoli a eu lieu le 7 février dernier. Le cadastre de l'emploi et le périmètre de l'accord n'ont pas été validés. L'UNIPSO a insisté sur la nécessité d'un cadastre fiable, basé sur les chiffres les plus récents possibles, afin qu'il soit le plus proche de la réalité. La Ministre s'est engagée à financer les mesures du futur accord pour les nouveaux emplois. Cet engagement peut être mis en œuvre à condition que le cadastre soit mis à jour annuellement, ce qui n'avait pas été le cas lors des accords précédents.

La rencontre entre les représentants des fédérations d'employeurs de la SCP 319.02 et les représentants de la Ministre Greoli, n'a pas permis de lever le blocage. Ils attendent

un engagement de la Ministre sur les frais de fonctionnements.

La représentation du secteur des maisons de repos privées marchandes s'est posée. L'UNIPSO a rappelé qu'elle ne représentait pas ce secteur et que les négociations actuelles se déroulent de manière intersectorielle.

Enfin, les organisations syndicales ont évoqué une nouvelle fois leur demande d'évaluer l'impact du tax-shift, tant pour les employeurs que pour les administrations. L'UNIPSO a rappelé qu'elle négociait dans le cadre strict de l'enveloppe allouée par le Gouvernement wallon pour les accords. Le représentant de la Ministre s'est engagé à collecter les données auprès de l'ONSS.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique, 081/24.90.22

ELECTIONS 2018 - Les communes et les provinces, partenaires des associations

Pour une loquacité de vie, le plaidoyer de l'UNIPSO pour les élections communales et provinciales 2018 sera adressé, sous peu, aux bureaux d'étude des partis : l'Institut Emile Vandervelde (PS), Etopia (Ecolo), Cepess (CDH) et le Centre Jean Gol (MR). L'UNIPSO

remercie les membres de leurs contributions, sans lesquels le plaidoyer n'aurait pu voir le jour. Dans la foulée, une synthèse destinée aux élus communaux et provinciaux sera réalisée, agrémentée d'initiatives concrètes. Sa publication et sa diffusion sont planifiées

¹ www.unipso.be/spip.php?rubrique384

pour avril 2018. Respecter l'autonomie des associations et faire preuve de bonne gouvernance, soutenir les initiatives du secteur et impliquer les entreprises sociales dans les instances en concluant des accords

de partenariat sont les trois axes majeurs qui feront de la commune et de la province de réels partenaires des associations.

| Caroline Jansen, Chargée d'études, 081/24.90.29

INNOVATION SOCIALE - Cluster Innovation Sociale : une cartographie et des fiches en test

La dernière réunion en date du Cluster Innovation Sociale a pointé deux objectifs principaux pour 2018 : sa caractérisation et la valorisation de la recherche partenariale. Une cartographie de l'écosystème de l'innovation sociale en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale a été amorcée. Cette photographie sera mise à disposition des membres, une fois celle-ci finalisée lors de la prochaine rencontre du 16 mars. En effet, en lien avec le projet WISDOM, des fiches pratiques sur la définition de l'innovation sociale seront proposées aux acteurs du Cluster en test. Un

workshop permettra de les affiner. Il s'agit d'aboutir à un consensus sur la définition de l'innovation sociale afin d'être force de proposition auprès du Ministre Pierre-Yves Jeholet.

📅 Prochaine réunion : 16 mars 2018 de 13h30 à 16h30.

📍 Auberge Jacques Brel (Salle Delvaux)
[Rue de la Sablonnière, 30](#)
[1000 Bruxelles](#)

| Cécile de Préval, Conseillère formation, 02/210.53.01

| Mathieu de Poorter, Conseiller économique, 02/210.53.02

WISDOM - De la sagesse pour des fiches pratiques sur l'innovation sociale

Le programme de recherche partenariale WISDOM (Wallonie Innovation Sociale Domicile), dont l'UNIPSO est parrain, entre dans sa phase finale. Analysant des innovations sociales dans le secteur du domicile en Wallonie, il a fait appel à l'expertise des fédérations membres de l'UNIPSO, interfaces entre les chercheurs et le

terrain. Le fruit de cette recherche sera traduit en fiches pratiques sur l'innovation sociale. Le Comité d'accompagnement du projet (19 mars 2018) et le Cluster Innovation Sociale en testeront, sou peu, la pertinence avant leur mise à disposition en juin 2018.

| Cécile de Préval, Conseillère formation, 02/210.53.01

| Caroline Jansen, Chargée d'études, 081/24.90.29

FORMATION - Un nouveau programme de formation pour les cadres de santé

Le programme de formation pour les cadres de santé sera disponible sous peu. De nouveaux modules seront proposés en 2018 dans le cadre des trois axes de formation :

législation sociale, bien-être au travail et gestion d'équipe.

| Cécile de Préval, Conseillère formation, 02/210.53.01

ENERGIE - L'accompagnement à l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie), c'est reparti !

Réduire vos consommations en protégeant l'environnement, c'est l'objectif de l'accompagnement gratuit à l'URE. Il vise à instaurer une politique de gestion énergétique efficace dans une institution. En 2018, six institutions peuvent en bénéficier, ainsi que du soutien du Facilitateur URE secteur non marchand de Wallonie, de mars à novembre 2018. Quatre types d'accompagnement sont possibles : méthodologique (marche à suivre de la mise en place d'une politique d'Utilisation Rationnelle de l'Energie efficace), connaissance et suivi des consommations (réalisation d'un cadastre énergétique), technique (guide dans la mise en œuvre des projets d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments comme un mini-audit d'un bâtiment pilote, relecture ou aide à la conception de cahiers des charges pour une rénovation ou une nouvelle construction, conseils) et enfin, mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation des occupants.

L'appel à candidatures s'adresse aux institutions disposant d'un service d'hébergement ou d'accueil de jour (personnes handicapées, maisons de repos, aide à la jeunesse, crèches, maisons d'accueil, etc.) situées en Wallonie.

Sur notre [site internet](#), vous trouverez plus d'informations sur cet [appel à candidatures](#), le formulaire à compléter avant le 16 février 2018 ainsi que le [modèle de formulaire d'appel à candidatures](#) afin de vous aider à le préparer. En dehors de cet appel, les services du Facilitateur URE sont disponibles pour toute question relative à la gestion de l'énergie (technique, méthodologique, financière, outils et documentation utiles, etc.).

| Pierre Laigneaux, Facilitateur URE non marchand de Wallonie,
081/24.90.28



AGENDA

Instances

- # **23/02** : Bureau et CA (UNESSA²)
- # **16/03** : Bureau (*Bruxelles, lieu à définir*)
- # **20/04** : Bureau et CA (UNESSA)

Groupes de travail

- # **23/02** : GT ANM RW (UNESSA²)
- # **02/03** : GT AViQ (UNIPSO Namur³)

Événements

23/02 - RAPPEL : BRUNCHSTORMING - *La réduction collective du temps de travail*

En marge du Conseil d'administration de l'UNIPSO, la réduction collective du temps de travail sera au cœur du Brunchstorming le 23 février 2018 de 12h00 à 14h30. Michel Cermak, coauteur avec Delphine Houba, de *Partageons le temps de travail* (Ed. Couleur Livres, 2017) poseront, sur base de leur ouvrage, des questions sur cet enjeu de société

et proposeront des solutions concrètes avant d'engager un débat avec les participants.

📍 UNESSA
[Chaussée de Marche, 604](#)
[5101 Namur](#)

✍ Inscriptions sur notre [site internet](#)⁴.

| Caroline Jansen, Chargée d'études, 081/24.90.29

VIE À L'UNIPSO

EQUIPE - De l'énergie pour l'UNIPSO

Depuis le 1^{er} février, Pierre Laigneaux a rejoint l'UNIPSO en tant que Conseiller en énergie/Facilitateur URE non marchand de Wallonie. Après un parcours professionnel dans l'associatif bruxellois et au sein d'une commune comme Ecopasseur, il se joint à l'équipe pour apporter son expertise dans les matières énergétiques et proposer aux membres un accompagnement concret vers une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Lettre d'information mensuelle de l'UNIPSO • Rédacteur en chef : Sophie Coppens • Rédacteurs : Frédéric Clerbaux, Cécile de Préval, Mathieu de Poorter, Caroline Jansen, Pierre Laigneaux et Elise Lay • Mise en page : Geoffrey Morbois. Des remarques/suggestions ? N'hésitez pas à les envoyer à sophie.coppens@unipso.be - 081/24.90.27.

² UNESSA, [Chaussée de Marche, 604 à 5101 Erpent \(Namur\)](#)

³ UNIPSO Namur, [Square Arthur Masson, 1/7 à 5000 Namur](#)

⁴ www.unipso.be/spip.php?rubrique628